

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

BUREAU

Séance du 28 mars 2019

Délibération N8

Marchés relatifs à la fourniture de divers matériaux de construction - groupement de commandes entre le Département et le SDIS de l'Indre : attribution des marchés pour le SDIS 36 (lots n°6 et 9).

VOTE : adopté à l'unanimité

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

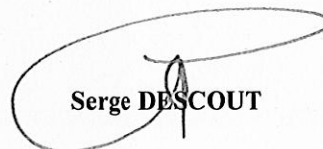
VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du bureau en date 13 juillet 2018 ;

VU la décision de la commission d'appel d'offres du coordonnateur du 25 février 2019 ;

DECIDE

Article unique : les marchés à passer avec les différentes entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du coordonnateur, tels que figurant en annexe, sont approuvés et Monsieur le Président est autorisé à les signer.


Serge DESCOUT

Annexe à la délibération B8 du bureau du SDIS du 28 mars 2019

Marchés de fourniture de divers matériaux de construction

N° du lot	Désignation du lot	Minimum € TTC / AN	Maximum € TTC /AN	Fournisseurs retenus
6	Quincaillerie, boulonnerie, visserie, serrurerie - Plomberie pour le Département et le SDIS de l'Indre, Zone 1 : Ardentes - Châteauroux : « dépannage d'urgence » à récupérer chez le prestataire	sans	2 400,00	MARTIN RONDEAU
9	Quincaillerie, boulonnerie, visserie, serrurerie - Plomberie pour le Département et le SDIS de l'Indre, Zone 4 : Issoudun - Vatan : « dépannage d'urgence » à récupérer chez le prestataire	sans	2 000,00	MARTIN RONDEAU